

Procès-verbal de l'Assemblée de l'Association Jurassienne des Communes du mercredi 24 juin 2015 à 19 h. 30 au Café de la Poste à Glovelier

Présences des 38 communes représentées, à savoir :

Alle, La Baroche, Basse-Allaine, Beurnevésin, Les Bois, Boncourt, Bonfol, Les Breuleux, Clos du Doubs, Coeuve, Corban, Cornol, Courchapoix, Courgenay, Courroux, Courtedoux, Courtételle, Dampfreux, Delémont, Les Enfers, Fahy, Fontenais, Les Genevez, Grandfontaine, Haute-Ajoie, Haute-Sorne, Lugnez, Mervelier, Muriaux, Le Noirmont, Pleigne, Porrentruy, Rebeuvelier, Rocourt, Rossemaison, Saignelégier, Soyhières, Val-Terbi

Invités :

- M. le Ministre Michel Thentz
- M. le Ministre Philippe Receveur
- M. Raphaël Schneider, chef du Service des communes
- M. David Asséo
- Association des fonctionnaires communaux
- AMDD, AMFM, SIDP
- Mmes et MM. les représentant(e)s de la presse: Georges Maillard (LQJ) et Sylvine Boillat (RFJ), Elise

Excuses des 19 communes, à savoir :

Le Bémont, Boécourt, Bourrignon, Bure, Châtillon, La Chaux-des-Breuleux, Courchavon, Courrendlin, Develier, Ederswiler, Lajoux, Mettembert, Montfaucon, Movelier, St-Brais, Saulcy, Soubey, Vellerat, Vendlincourt

- Mme V. Metafuni, Féd. jurassienne des ass. de districts des fonctionnaires et employés communaux

Ordre du jour

- 1. Procès-verbal du 27 mai 2015**
- 2. Présentation Conception directrice des transports publics (CDTP) - Consultation**
- 3. Présentation rapport "Etat des lieux de la répartition des tâches et des charges et de la péréquation intercommunale"**
 - Priorités
 - Option de la feuille de route
- 4. Présentation du rapport sur les finances communales 2013**
- 5. Divers**

M. le Président, Joël Vallat, ouvre la séance en saluant la présence de M. le Ministre Michel Thentz, M. Raphaël Schneider, chef COM, des invités, des représentants des communes et de la presse, M. le Ministre Philippe Receveur devant encore nous rejoindre

Les scrutateurs sont désignés : MM. Daniel Egloff, Giovanni Todeschini et Ernest Gerber

1. Procès-verbal du 27 mai 2015

PV accepté avec remerciement à son auteure.

2. Présentation Conception directrice des transports publics (CDTP) - Consultation

David Asséo, chef de la Section Mobilité et Transports du SDT, commente la présentation ci-jointe.

Ouverture de la discussion

Pierre-Arnauld Fueg salue l'énorme travail effectué. L'offre détermine la demande. Si l'on regarde les objectifs, là où il y a de la demande, on admet qu'il y ait des transports publics. Dans les nouvelles zones définies du plan directeur cantonal, y aura-t-il des transports publics ? / David Asséo : Ces dernières années, il fallait augmenter la crédibilité des transports publics. Si l'on propose une offre d'attractivités, on peut créer une demande. Ces dernières années, on a pu remarquer lorsqu'une offre est proposée, on constate une création de la demande. Dans le cadre d'une extension d'activités, ou de zone, on peut dialoguer. S'il y a des choses existantes, on peut en profiter.

Quant au financement, n'a-t-on pas de problèmes, de nouvelles sources de transports publics doivent être financées ? David Asséo : Le financement est un élément important. C'est un problème fédéral, les 3/4 de desserte en TP sur le territoire jurassien sont assumés par la Confédération. Pour 2015 il y a des signes inquiétants au niveau de la Confédération. L'idée est de voir s'il existe des outils pour des financements pérennes. Plusieurs pistes sont proposées et doivent être travaillées.

Le Président clôt la discussion en remerciant les intervenants. Une proposition de réponse sera envoyée aux communes

3. Présentation rapport "Etat des lieux de la répartition des tâches et des charges et de la péréquation intercommunale"

Joël Vallat prend la parole afin de rappeler les buts de la démarche, à savoir effectuer un bilan de la répartition des tâches et des charges entre l'Etat et les Communes jurassiennes et de lancer une réflexion quant aux possibles améliorations. Rappel des étapes de la démarche, avec les 3 séances de discussion dans les districts, l'envoi du questionnaire et la rédaction du rapport. Il informe l'assemblée quant au déroulement du point de l'ordre du jour, qui doit déboucher sur une prise de position commune entre l'AJC et le GVT.

Michel Thentz prend la parole afin d'affirmer la nécessité de ce processus ambitieux, en particulier dans un petit canton comme le nôtre, avec des capacités financières faibles, d'éviter que les relations Etat/Communes ne tournent à l'affrontement. Il y a une nécessité de trouver des synergies, de développer des relations constructives, dans le respect des compétences des uns et des autres.

Joël Vallat passe la parole à Jean-Baptiste Beuret pour la présentation du rapport

A l'issue de la présentation Joël Vallat propose d'ouvrir la discussion, en précisant qu'il ne s'agit pas d'ouvrir le débat sur les rapports Etat/Communes, mais plutôt de savoir si les membres de l'AJC se retrouvent dans le contenu du rapport, si les sentiments exprimés durant l'étude ressortent et sont bien synthétisés.

Ouverture de la discussion Pas de remarques

Michel Thentz remercie l'assemblée pour sa participation lors du processus et présente la proposition de prise de position commune.

Ouverture de la discussion

Louis Joseph Fleury : Que veut-on pour notre canton de demain ? Dans le cadre de ce travail, on devrait mettre en exergue les centres urbains : est-ce qu'on veut un Jura centralisé ou veut-on soutenir la périphérie ?

Michel Thentz : la thématique est sous-jacente avec le 4ème tiret. On prend note impérativement de cette nécessité de maintenir des populations sur l'ensemble du territoire.

Renaud Baume : L'avant-dernière affirmation la nécessité d'aborder la question des structures communales donne un blanc seing au Gouvernement pour réaliser des fusions de communes

Michel Choffat : La rédaction de ce point est une rédaction consensuelle dans le groupe de travail. La réflexion doit se poursuivre.

Jacques Bassang abonde dans le sens de Renaud Baume et fait la proposition concrète de retirer ce point là de prise de position.

Michel Thentz : Dans ce paragraphe, il s'agit également d'aborder des collaborations intercommunales

Au vote sur la proposition de M. Bassang : **4 pour le retrait de l'alinéa, 30 contre et 1 abstention.**

Au vote sur la prise de position commune : 34 voix pour, 0 contre et 2 abstentions.

→ La prise de position commune est acceptée et adoptée par l'assemblée.

Michel Thentz remercie l'assemblée du vote donnant un signe clair pour la volonté d'aller plus loin.

4. Présentation du rapport sur les finances communales 2013

Raphaël Schneider présente le troisième rapport sur les finances communales plutôt inquiétantes même si le nombre de communes en situation de découvert a diminué en raison des fusions de communes. L'endettement brut a augmenté. La moyenne des communes jurassiennes est la plus mauvaise sur le plan national.

Ouverture de la discussion

Daniel Egloff aimerait relativiser les propos au sujet des charges des communes. En 2004, le Parlement a modifié le mode de répartition des charges de l'enseignement. Certaines communes ont vu leur facture augmenter par rapport aux charges de l'enseignement et du social-

RS : Je faisais un constat, il y a une volonté de revoir la péréquation, ce sont des choses qui doivent être analysées.

Pierre Morel : Dans ces calculs comparatifs, pourquoi on n'a-t-on pas enlevé les extrêmes ?

RS : Le modèle qui nous semblait le plus parlant, c'était de partir sur des catégories de communes. Si on enlève une commune comme Boncourt, ça change fondamentalement les chiffres.

5. Divers

Daniel Egloff : Avec la mise en place de l'APEA et la protection des données inhérentes, les communes n'ont plus connaissance des personnes ayant perdu leurs droits civiques.

RS : a adressé un mail pour identifier les différents problèmes et tenter de trouver des solutions. C'est un souci au niveau de la tenue du registre des électeurs et pour répondre aux attentes aux maires des FM

Jacques Bassang : Un groupe de travail s'est penché sur la nouvelle loi sur la LGEaux. L'art. 17 n'est pas tout à fait conforme à ce qu'avait décidé le groupe de travail.

Michel Choffat : Le Comité AJC s'est positionné auprès de cet article. Le troisième alinéa gêne profondément. Le problème de l'espace de cours d'eau ne concerne pas les communes individuellement. Il serait préférable que la délimitation soit intégrée dans le plan cantonal. La possibilité de faire opposition pourra se faire de la même manière.

Martine Brêchet intervient au sujet des directions d'écoles primaires : certaines directions sont assumées en duo, mais apparemment ça n'est plus possible et cela pose des difficultés pour repourvoir la charge de direction.

Michel Thentz : C'est un dossier en cours d'étude sur la table du Gouvernement. Il s'agit effectivement de trouver une solution. Michel Thentz prend acte et va transmettre.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président, Joël Vallat, lève la séance à 21 h. 30

Saignelégier, le 28 juillet 2015

La secrétaire du jour :

Sabine Lachat

Annexes : - Présentation CDTP

- Prise de position commune Gouvernement / Comité AJC

- Présentation Etat des lieux de la répartition des tâches et des charges et de la péréquation intercommunale

Envoyés le 24.6.2015